



Fusion du Programme extra-mural et de Croix Bleue Medavie

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment annoncé une fusion avec Croix Bleue Medavie dans l'intention d'améliorer l'accès aux soins et de coordonner les efforts des infirmières du Programme extra-mural, du personnel de Télé-Soins et des travailleurs paramédicaux employés par Ambulance NB. Le gouvernement et les intervenants du secteur de la santé, y compris l'AIINB, participent à des réunions sur la question depuis le début de 2015. Plusieurs intervenants du secteur de la santé, la Société médicale du Nouveau-Brunswick et le Réseau de santé Horizon ainsi que des employés voient dans cette annonce une occasion d'améliorer la prestation des services de santé.

L'AIINB a toujours comme priorité de veiller à que les II exercent dans un environnement sécuritaire et respectent les normes d'exercice tout en assurant une prestation de soins sécuritaires et compétents au public.

L'appui à cette annonce ne représente pas la position de l'AIINB au sujet de la privatisation; les questions d'ordre opérationnel ne font pas partie de notre mandat.

Une déclaration sur la position de l'AIINB suit :

En tant qu'organisme de réglementation doté du mandat d'assurer au public des soins infirmiers sécuritaires, compétents et conformes à l'éthique, l'AIINB appuie une collaboration plus étroite et un accès accru aux services de santé. Vu le vieillissement de la population du Nouveau-Brunswick qui s'accélère et les ressources humaines en santé qui diminuent, de profonds changements dans le soutien à la santé sont en cours et doivent se poursuivre afin de préserver l'accès aux soins.

Briser le cloisonnement et travailler en équipe pour optimiser la prestation de services devrait faire que les infirmières immatriculées pourront appliquer leur plein champ d'exercice en soignant des patients qui leur sont affectés parce que ceux-ci ont besoin d'une évaluation et de soins assurés par les infirmières immatriculées; on devrait aussi voir de meilleures possibilités pour les infirmières dans des postes de clinicienne spécialisée, de gestionnaire de cas ou de coordonnatrice de soins, ainsi que des possibilités de formation continue et d'avancement professionnel.

Une diminution des visites à l'urgence et des hospitalisations devrait être observée parmi la population du Nouveau-Brunswick, surtout chez les personnes âgées, qui pourront rester plus longtemps chez elles. Ces changements devraient améliorer le soutien offert aux personnes et aux familles pour naviguer le système de soins de santé et recevoir au besoin des soins de qualité sécuritaires fournis par le bon fournisseur, au bon moment.

Nous savons que le changement amène une période d'incertitude. Cependant, nous poursuivrons notre dialogue avec le gouvernement pour nous assurer que la qualité des services infirmiers est maintenue.